



Justice Restaurative

Sensibilisation à la Justice Restaurative en milieu scolaire

Public	Cette formation est ouverte à tout public majeur, en particulier ceux vivant ou travaillant avec des adolescents, notamment dans les établissements de collège et de lycée. L'objectif est de créer un groupe diversifié, basé sur le volontariat, qui soit à la fois mixte et paritaire. Cette diversité est cruciale pour encourager l'échange et l'apprentissage au sein du groupe.
Prérequis	Pour participer à cette formation, il n'y a pas réellement de pré-requis nécessaires vis à vis de la composition du groupe si ce n'est tendre vers une parité de genre.
DISPOSITIONS PRATIQUES	Effectif minimum : 8 participants Effectif maximum : 20 participants
Modalités et délai d'accès	Inscription via e-mail : au minimum 15 jours avant le démarrage de la session
Présentation de l'organisme de formation	Le Pôle Discriminations, Violence et Santé (PDVS) du MAS est un organisme de formation ayant pour principal objectif de développer et d'accompagner des projets en lien avec les questions de discriminations et de violence impactant la santé sous toutes ses formes, dans une perspective de psychologie communautaire. L'activité qui l'illustre le mieux est le déploiement du dispositif <i>Sentinelles et Référents®</i>, principalement en milieu scolaire, sur l'ensemble du territoire français (métropole et DOM-TOM), ainsi que dans certains lycées français à l'étranger. Pour cette activité nous bénéficions du soutien des Agences Régionales de santé (ARS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, d'Occitanie, de PACA, d'Ile-de-France (Directions Départementales du 93 et du 95).
Objectifs	Former, dans un même établissement, des jeunes et des adultes capables : De prévenir et d'intervenir face aux violences scolaires (discriminations, harcèlement, mal-être, comportements destructeurs) en mobilisant les principes de la justice restaurative : - reconnaissance du tort subi, - responsabilisation de l'auteur, - implication active de la victime et des témoins, - réparation concrète envers la personne ou le groupe impacté. Impliquer les témoins comme acteurs clés : - savoir identifier et nommer leur position de spectateur, - leur donner des stratégies pour passer du statut de témoin passif à celui de témoin-protecteur (alerte, soutien aux pairs, participation aux cercles de parole), - veiller à leur propre sécurité émotionnelle et à la gestion de l'éventuelle culpabilité ou pression de groupe. Améliorer durablement le climat scolaire grâce à des outils théoriques et pratiques pour repérer, analyser et gérer les situations de violence, de bouc-émissaire ou d'isolement ; notamment par l'animation de cercles de justice restaurative, de médiations et d'ateliers de résolution de conflits où victime, auteur et témoins travaillent ensemble à la réparation du lien social. Favoriser la résilience et l'estime de soi de tous les jeunes en promouvant des valeurs d'inclusion et de solidarité, tout en développant chez chacun—victimes,



	auteurs, témoins—la capacité à reconnaître sa part de responsabilité et à co-construire des réparations qui restaurent la confiance collective.
Contenu de la formation	La formation Justice Restaurative se déroule dans les établissements scolaires et est divisée en deux modules de deux jours chacun. Elle est conçue pour aborder des thématiques cruciales liées aux violences en milieu scolaire, avec un accent particulier sur la prévention et l'intervention. MODULE 1 Introduction au dispositif Sentinelles et Référents®, où les participants apprennent les rôles et responsabilités associés à ces fonctions. Il inclut également une compréhension approfondie des phénomènes de bouc-émissaire, de violences et de discriminations, en mettant en lumière leurs impacts sur la santé mentale et le vivre ensemble. Les activités du premier jour incluent des exercices pratiques tels que : Le jeu du "Loup-Garou" Des analyses de postures abusives (Bouc-Émissaire, Pervers, Normopathe, Rebel), permettant aux participants de mieux comprendre les dynamiques de groupe. Le second jour du module se concentre sur l'intervention, avec des exercices pratiques et des mises en situation pour apprendre à intervenir efficacement dans des situations difficiles. MODULE 2 Approfondir les notions abordées lors du premier module, en mettant l'accent sur le rôle de référent et sur les postures à adopter face aux différentes situations de violence. Des jeux de rôle et des mises en situation tournante sont utilisés pour permettre aux stagiaires d'expérimenter et d'appliquer les connaissances théoriques dans des contextes réels. Les participants sont également amenés à réfléchir sur leur propre expérience et à partager des stratégies d'action, renforçant ainsi la capitalisation des savoirs et l'apprentissage par les pairs. A l'issue de la formation, les participants recevront un Certificat de Réussite, attestant de leur engagement et des compétences acquises. Cette formation est une étape clé pour bâtir un environnement scolaire où chacun se sent en sécurité et respecté.



Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques Ils sont variées et interactifs, visant à favoriser l'engagement et l'appropriation des connaissances par les participants. La formation combine : • des exercices pratiques, • des études de cas, • des mises en situation pour illustrer les différentes situations rencontrées dans le cadre de la prévention et de la gestion des violences. Des apports théoriques interactifs sont également proposés, permettant aux participants de comprendre les concepts fondamentaux liés à la justice restaurative et à la dynamique des groupes en milieu scolaire. L'utilisation de supports audiovisuels, tels que des films et des témoignages, contribue à créer une immersion dans la réalité des situations vécues. Enfin, la capitalisation des expériences vécues par les participants est encouragée, favorisant un apprentissage collaboratif et co-construit. Cela renforce non seulement les compétences psychosociales, mais aussi la cohésion du groupe, essentielle pour une dynamique de soutien mutuel.
Moyens d'encadrement de la formation	Supports pédagogiques Les supports utilisés dans cette formation sont conçus pour faciliter l'apprentissage et l'appropriation des contenus. Parmi eux, un diaporama de présentation est utilisé pour structurer les temps de transmission et de synthèse, assurant ainsi une compréhension claire des différents concepts abordés. Matériel et conditions logistiques Le matériel logistique est également soigneusement sélectionné pour répondre aux besoins du groupe. Une salle adaptée pour une vingtaine de personnes permet de favoriser les interactions et l'échange. Un paper board est mis à disposition, ainsi qu'un vidéo projecteur et un ordinateur avec des enceintes pour projeter des contenus audiovisuels. Ces moyens visent à créer un environnement d'apprentissage dynamique et engageant, essentiel pour le succès de la formation.
Durée	Durée totale : 2x2 jours soit 28 heures
Dates	Sessions sur demande ou préétablies
Lieu(x)	Dans vos locaux ou dans des locaux loués/prêtés



Coût par participant	Prix : A partir de 250€ TTC
Accessibilité 	Un entretien préalable sera mis en place pour aménager au mieux la formation avec votre handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap. Contact référent handicap : Maximilien Tixier, m.tixier@mas-asso.fr
Restauration	A charge des stagiaires Liste fournie sur demande
Hébergement	A charge des stagiaires Liste fournie sur demande
Responsable de l'action, Contact	Eric VERDIER Responsable du Pôle Discriminations Violence Santé e.verdier@mas-asso.fr
Formateur/trice	La formation est assurée par un·e formateur·trice interne ou externe à l'association Le MAS. 2 formateurs internes : - Éric Verdier - Paulo De Miranda 2 formateurs externes : - Daniel Berland - Christian Salazar
Suivi de l'action	• Emargement des stagiaires et du formateur par demi-journée. • Certificat de réalisation fourni par l'Organisme de Formation • Attestation de compétences
Evaluation de l'action	Les modalités d'évaluation au sein de cette formation incluent : Une évaluation finale, permettant aux participants de mesurer leur progression et d'envisager de futurs besoins d'apprentissage si nécessaire. À la fin de la formation, un Certificat de Réussite est remis aux participants, attestant de leurs compétences acquises durant le programme. De plus, un bilan est réalisé par les formateurs et les participants à la fin de chaque session, afin de récolter des retours sur l'expérience vécue et d'améliorer continuellement le contenu et les méthodes pédagogiques. Une évaluation par l'entreprise est également prévue :



	Un à trois mois après la formation, ainsi qu'une évaluation annuelle par les financeurs, garantissant un suivi rigoureux des résultats et de la performance de la formation.
Indicateurs de résultats et de performance*	Nombre de stagiaires inscrits sur l'année en cours : Nombre de formations : Taux de satisfaction : Taux de réussite aux évaluations des acquis : *Les données seront mises à jour en décembre 2025